

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP Paribas Ethniki Insurance 80% Protected Multi-Asset Fund (FR0014004H33)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/04/2024

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

Durée

Ce Produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

BNPP AM a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

Objectif de gestion : Le Produit a pour objectif de réaliser une allocation dynamique entre une poche « actifs de taux » assurant aux porteurs (sans pour autant le garantir) que toute demande de rachat sera effectuée à une valeur liquidative au moins égale à 80% de la plus haute valeur liquidative atteinte par le Produit entre le 1er juillet 2022 (inclus) et la date de rachat (« l'objectif de protection ») et une poche « actifs diversifiés » permettant aux porteurs de s'exposer partiellement à l'évolution (à la hausse comme à la baisse) d'un portefeuille dynamique d'OPC sur plusieurs classes d'actifs (voir « Stratégie d'investissement »).

L'objectif n'étant en aucun cas garanti, le porteur est exposé à un risque de perte en capital sans limitation dans certaines conditions extrêmes de marché en particulier dans le cas d'une suspension de cotation d'un ou plusieurs actifs composant le portefeuille d'actifs diversifiés détenus par le Produit.

Dans le cadre de son allocation, le Produit s'assure qu'a minima 75% des OPC sous-jacents dans lesquels il investit promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La performance du Produit dépendra des performances respectives des actifs diversifiés et des actifs de taux, tels que des OPC monétaires ou obligataires.

L'ajustement de la proportion de ces actifs au sein du portefeuille sera fonction (i) d'une part, de la marge rendue disponible une fois pris en compte les paramètres de l'objectif de protection et (ii) d'autre part, des anticipations du gestionnaire financier par délégation sur les marchés de référence. **En vue de respecter les contraintes liées à l'objectif de protection et/ou si les conditions de marché le requièrent, le Produit pourra être investi uniquement en « actifs de taux » et l'exposition à la poche d'actifs diversifiés peut ainsi devenir nulle et le rester. Dans ce cas, le Produit ne pourrait plus participer à une hausse ultérieure éventuelle de la valeur des « actifs diversifiés » quand bien même celle-ci serait forte (« risque de monétarisation »).** Le Produit est géré activement. Il n'est pas géré par rapport à un indicateur de référence.

Caractéristiques essentielles du Produit :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant s'expose, selon des techniques d'assurance de portefeuille, à un portefeuille dynamique d'OPC sur plusieurs classes d'actifs (notamment actions, obligations, obligations convertibles, matières premières non agricoles, monétaire et actifs à performance absolue). Le gérant investira dans :

. des « actifs de taux » qui ont pour objectif de limiter le risque de perte, pour chaque souscription, à un niveau maximum de 20% de la valeur liquidative de souscription. Ces actifs sont constitués, en lignes directes et/ou via des OPC, par des titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE et/ou émis par un émetteur supranational et/ou par un émetteur privé et/ou par des produits monétaires, libellés en euro et des instruments dérivés de taux. Ces titres pourront, lors de leur acquisition, bénéficier d'une notation émission minimale P3 (Moody's) ou A3 (S&P) ou F3 (Fitch) ou jugée équivalente par la société de gestion qui dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit. Les notations ne sont pas utilisées de manière exclusive ou systématique, mais participent à l'évaluation globale de la qualité de crédit sur laquelle se fonde le gérant pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres.

. des « actifs diversifiés » qui ont pour objectif d'obtenir une exposition à un portefeuille dynamique d'OPC sur plusieurs classes d'actifs possibles. Ces actifs sont constitués, via des OPC et/ou des instruments dérivés, par des actions de sociétés de toutes tailles de capitalisation et de tout secteur, émises sur l'ensemble des marchés internationaux dont émergents, des titres de créance de la zone Euro et internationaux dont émergents, d'émetteurs des secteurs publics et privés, à taux fixe et à taux variable, des obligations crédit et haut rendement (*High Yield*, à caractère spéculatif), des obligations convertibles, des obligations liées à l'inflation, des matières premières non agricoles, des actifs de titrisation par le biais d'ABS (*Asset Backed Securities*).

En vue de respecter la contrainte de l'objectif de protection (sans pour autant le garantir), le Produit peut être investi uniquement en « actifs de taux » et l'exposition au portefeuille dynamique peut ainsi devenir nulle et le rester. Il existe un risque de « monétarisation » du Produit. Dans ce cas, le Produit ne pourrait plus participer à une hausse ultérieure éventuelle de la valeur des « actifs diversifiés » quand bien même celle-ci serait forte.

En raison du risque de monétarisation et dans l'intérêt des porteurs, la société de gestion se réserve la possibilité de procéder à une dissolution anticipée du Produit, notamment dans les cas où l'exposition aux « actifs diversifiés » est égale ou inférieure à 2,5% de l'actif net du Produit, ou lorsque la valeur liquidative du Produit est inférieure ou égale à 82,5% de la plus haute valeur liquidative atteinte par le Produit à partir du 1er juillet 2022 (inclus).

Le porteur de la zone euro est exposé à un risque de change (jusqu'à 20% de l'actif net du Produit) et ne profite que partiellement d'une hausse de la valeur des actifs auxquels « l'actif diversifié » est exposé.

Le gérant peut utiliser les instruments dérivés négociés sur les marchés à terme réglementés ou de gré à gré français et/ou étrangers pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques actions et titres assimilés et/ou d'indices et/ou de taux et/ou de crédit et/ou de change et/ou de matières premières. Il ne cherche pas à surexposer son portefeuille via les instruments dérivés. La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100% de l'actif net du Produit.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du Produit.

Autres informations : Durée minimum de placement recommandée : 10 ans.

Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts du lundi au vendredi jusqu'à 11 heures (heure de Paris). Les demandes de rachat seront exécutées sur la valeur liquidative datée du lendemain.



Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui ont quelque expertise financière et/ou quelque connaissance pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte limitée du capital et attendre une protection de leur capital à hauteur de 80 %. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 10 années. Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS
- Le prospectus, le document d'informations clés, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. La gestion de type assurance de portefeuille et la protection permanente justifient la catégorie de risque. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de crédit : le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.
- Risque de liquidité : ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 80% de votre capital. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 10 ans

Exemple d'investissement : 10.000 EUR

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans

Si vous sortez après 10 ans

Scénarios

Minimum	8.000 EUR sont garantis à l'échéance (soit 80% de votre capital investi). L'investisseur peut perdre une partie ou la totalité de son investissement en cas de sortie avant l'échéance.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.398,84 EUR	7.263,89 EUR	6.934,82 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,01%	-6,19%	-3,59%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.398,84 EUR	8.119,4 EUR	7.574,41 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,01%	-4,08%	-2,74%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.887,28 EUR	10.450,7 EUR	11.535,38 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,13%	0,89%	1,44%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11.584,37 EUR	13.225,43 EUR	13.589,07 EUR
	Rendement annuel moyen	15,84%	5,75%	3,11%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant certaines des meilleures et des pires performances, ainsi que la performance médiane du Produit et/ou de l'indice de référence approprié simulée à partir de scénarios tirés des 10 dernières années.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM.

En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.



QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Coûts totaux	435,11 EUR	1.048,38 EUR	2.011,26 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,39%	2,03% chaque année	1,73% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,17% avant déduction des coûts et de 1,44% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,38% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2023.	133,86 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1,25 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 10 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous : (1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 2 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- Le Produit relève de l'article 8 du règlement dit SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation - règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability-bnpp-am/>.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur.

